

Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019

Affiché le

ID : 070-247000722-20190411-072_2019-DE



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
BUDGET PRIMITIF 2019
ZAC DES CHAMPS PIOT
(En application de l'article 107 de la loi NOTRe du 07 août 2015)

POINTS FORTS

Il s'agit d'un nouveau budget annexe ZA des CHAMPS PIOT puisque pour mémoire ce budget avait été clôturé suite à la commercialisation de l'ensemble des terrains situé sur la zone artisanale de Saulnot.

En raison du projet d'extension de cette zone artisanale sur 2 hectares environ, un budget annexe doit être créé.

Ce budget 2019 doit permettre d'une part d'acquérir l'assiette foncière destinée à l'extension, d'autre part de réaliser quelques travaux de viabilisation et enfin de commercialiser les 2 lots qui seront créés l'un réservé à une entreprise locale, l'autre destiné à accueillir le centre technique routier départemental.

En termes de commercialisation, un lot sera vendu tandis que celui affecté au centre routier sera cédé à l'euro symbolique ce qui nécessitera une subvention exceptionnelle du Budget principal pour équilibrer le budget.

Les budgets annexes économiques sont soumis à la comptabilité de stocks ce qui se traduit par des écritures d'ordre entre les sections.

Pour information, les travaux sont imputés en section de fonctionnement et non en section d'investissement.

Les stocks sont constitués des travaux et études réellement mandatés et apparaissent en recette de fonctionnement et en dépense d'investissement et à chaque vente de terrain aménagé, on ajuste les stocks en cours.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		2019
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>
011	Charges à caractère général	101 700.00
23	Virement à la section d'investissement	101 700.00
Total DEPENSES		203 400.00

RECETTES		2019
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>
042	Stocks	101 700,00
70	Vente de terrains aménagés	50 000.00
77	Produits exceptionnels	51 700,00
Total RECETTES		203 400.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		2019
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>
040	Opérations d'ordre entre sections	101 700.00
Total DEPENSES		101 700.00

RECETTES		2019
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>
021	Virement de la section de fonctionnement	101 700.00
Total RECETTES		101 700.00